



Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
78, rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP
☎ 01.49.55.55.31 ou 56.04
unsa-agrifor.syndicats@agriculture.gouv.fr
<http://agrifor.unsa.org/>

Paris, le 25 septembre 2018

COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA CAP des Techniciens Supérieurs du 25 septembre 2018

Représentaient l'UNSA

Martine HARNICHARD	DDCSPP Meuse	06.28.89.29.03	martine.harnichard@meuse.gouv.fr
Nicolas BIDEAUX	DDCSPP Indre	02.54.48.57.44	nicolas.bideaux@indre.gouv.fr
Emilie CERISIER	DRAAF Pays de la Loire	02.41.72.32.35	emilie.cerisier@agriculture.gouv.fr
Magali BORRE	DDT Moselle	07.61.11.90.07	magali.borre@moselle.gouv.fr
Estelle DEVANLAY	DDT Marne	03.26.70.81.84	estelle.devanlay@marne.gouv.fr
Olivier PIHOU	IGN Nancy	06.22.90.54.41	olivier.pihou@ign.fr

DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

VIE DES AGENTS

Des agents titulaires en abattoir, nous ont saisi concernant le non versement des heures de nuit.

De plus, nous constatons des problèmes de régularisation de salaire sur certains dossiers de déprécarisation. En effet, certains agents ont été désagréablement surpris à la découverte d'un salaire avoisinant 500 euros au mois de juillet.

Ces situations mettent en réelle difficulté financière de nombreux agents du MAA. Elles ne font que s'ajouter au sentiment d'abandon ressenti par les agents de la Fonction Publique suite au maintien du gel du point d'indice.

Il est à souligner également que les fiches de paye des agents décroisés ne sont pas disponibles sur le site de l'ENSAP. Quand ces fiches seront-elles mises à disposition des agents ? Pour rappel, la transmission des fiches papiers se termine fin 2018.

L'UNSA dénonce enfin de nouvelles agressions subies par les agents dans le cadre de leurs fonctions. Il est inadmissible que des agents soient menacés de mort dans le cadre de leurs missions.

IFCE (Institut Français du Cheval et de l'Equitation)

L'IFCE est toujours en attente d'un nouveau Directeur Général. Pendant ce temps, un ressenti d'immobilisme apparaît quant à l'avenir de cet établissement. Un fort sentiment d'abandon du MAA envers les personnels de l'IFCE.

Le COP (Contrat d'Objectifs et de Performance) couvrant la période 2018/2022 n'est toujours pas signé. Comment doit-on l'interpréter ?

Ce COP est une garantie pour l'ensemble des personnels de pouvoir poursuivre sereinement leurs missions. Quand ce COP sera-t-il signé ?

Le maillage territorial est indispensable pour effectuer les missions de l'IFCE attendues à la fois par les socioprofessionnels mais également par le MAA. Les contrôles en identification sanitaire et l'identification de terrain font partie des missions importantes demandées. Pour les réaliser, une bonne couverture du territoire reste nécessaire. Comment le MAA imagine la répartition des implantations sur le territoire pour effectuer ces contrôles ?

L'IFCE est un établissement indispensable pour l'appui à la filière équine, quand le MAA va-t-il prendre conscience que la filière équine subit également les différentes réformes de l'IFCE ? Que cette filière est en difficulté et qu'elle a besoin de l'IFCE pour fonctionner avec des moyens humains et financiers suffisants ? Un plan d'action et une feuille de route du MAA sont indispensables.

SEA

"Les agents des SEA sont des sportifs. Et dans un marathon, ceux qui abandonnent ce sont les plus faibles...". Voilà ce que l'on peut entendre en réunion d'audit départemental...

L'UNSA espère que cette philosophie n'est pas partagée par le MAA.

Comme nous l'avons déjà souligné

- Certains agents des SEA instruisent en même temps les campagnes 2015, 2016, 2017 et 2018.
- Les applications informatiques sont non opérationnelles, voire inadaptées (ISIS et OSIRIS)
- Les instructions sont incompréhensibles, les enjeux sujets à conflits.
- Les délais d'instruction imposés intenable.

De plus, la communication des statistiques concernant le nombre de dossiers payés par département et par région, met inutilement sous pression les encadrants et les agents. Dans ces conditions de travail, il est difficile de garder le sens du service public, auquel les agents sont attachés.

Alors non ! Les agents des SEA ne sont pas faibles, car il faut du courage pour supporter tout cela au quotidien.

Groupe de travail des TSMA

L'UNSA attendait beaucoup du groupe de travail TSMA du 11 juillet 2018. Nous avons été force de proposition en rédigeant un projet de charte de gestion des TSMA.

L'UNSA attend beaucoup des groupes de travail à venir notamment sur l'attractivité des postes en abattoirs. Madame la Présidente, avez-vous des dates à nous communiquer sur ce sujet ?

Le Ministre, Monsieur TRAVERT a annoncé hier, lors de la présentation du PLF 2019, un plan de requalification de C en B et de B en A. Qu'en est il pour les TSMA ? Madame la Présidente pouvez-vous nous éclairer sur ce projet ?

Pouvons-nous avoir un bilan qualitatif du « plan de requalification » concernant les 400 agents identifiés sur missions B lors des discussions de 2014?

CAP 2022

La sortie du rapport et de la circulaire du Premier Ministre du 24 juillet 2018 alimente l'inquiétude des agents. Les orientations données restent généralistes quant au devenir du rôle et des missions des TSMA. Aujourd'hui quelles garanties pouvez-vous nous donner ?

IGN

Cet établissement est en pleine réorganisation. L'encadrement supérieur a été largement consulté, beaucoup moins en dessous... Si l'un des buts était de fluidifier le circuit de décision, on peut se poser la question de la création de nouvelles strates intermédiaires.

Les agents du RGFOR n'ont plus leurs missions historiques. Que vont-ils devenir ?

ONF

Le Contrat d'Objectifs et de Performance (COP) co-signé par l'État, l'ONF et les Fédérations des communes forestières en 2016 a montré ses limites. Les annonces du Directeur Général de l'ONF et les rumeurs qui circulent sur un vaste plan d'amputation des structures territoriales de l'ONF ne sont pas pour nous rassurer. Le devenir de nos collègues techniciens forestiers territoriaux est un sujet de préoccupations pour l'UNSA. Pour preuves 27 suicides en 4 ans tout corps confondus.

Renfort DGAL (PPA, brucellose)

Dans le cadre d'un renfort sanitaire, en prévision de l'émergence de nouveaux foyers, exemple PPA et Brucellose, l'UNSA considère que l'agent n'a pas à avancer de frais.

En conséquence, nous demandons à la DGAL de prendre toute les mesures nécessaires.

CAP

Concernant la liste des agents proposés à cette CAP, il est surprenant de constater que des ATP2 apparaissent dans la liste des propositions de techniciens sans avoir aussi été proposés ATP1. Il s'agit d'une incohérence dans la gestion des carrières de ces agents.

Malgré les efforts apportés par le Ministère, il s'avère que certaines structures sont encore hésitantes à rembourser les agents convoqués

TAUX pro/pro

L'UNSA s'inquiète de ne pas voir publier les taux pro/pro. Avez-vous une date de communication de cette information par Bercy ?

Il serait dommageable pour tous que la situation de 2017 se répète.

Le report de la CAP avancement de décembre 2017 à juin 2018, pour un effet au 1^{er} juillet 2018 suite à la non parution des taux pro/pro a eu un effet négatif pour certains de nos collègues.

Les agents promus sont toujours en attente de l'effet financier de cette promotion. De même, les agents du bureau de gestion se retrouvent une fois de plus dans une situation d'urgence en traitant le retard.

Nous remercions les agents du bureau de gestion pour leur disponibilité et leur gentillesse.

Merci de votre attention.

REPONSES DE L'ADMINISTRATION

PLAN DE REQUALIFICATION

Un plan de requalification de C en B et de B en A a été annoncé hier par le Ministre, mais il n'est pas sûr qu'il soit suivi par le Ministère du Budget. L'Administration nous tiendra au courant de la suite donnée.

RIFSEEP

Une demande de dérogation portée par le MAA a été refusée, de ce fait les corps des TSMA et des IAE seront basculés au RIFSEEP.

Le MAA a fait une nouvelle demande de dérogation, afin que la bascule se fasse de la manière la plus opérationnelle possible au 1^{er} janvier 2019. (L'interministérialité souhaitait une rétroactivité au 1^{er} janvier 2018)

ACTION PUBLIQUE 2022

Les missions de TSMA ne sont pas remises en cause, il n'y aura pas de disparition des missions, des métiers et des compétences.

La DGAFP n'a pas fourni de calendrier sur la teneur des arbitrages notamment sur le rôle et la configuration des instances de concertation. Le MAA est attaché à ces instances pour maintenir les échanges.

Taux PRO/PRO

Les partenaires interministériels (Bercy) ont été saisis pour 2019 et 2020. L'Administration espère une réponse pour la fin du mois de septembre 2018.

ZUS (zone urbaine sensible)

L'Administration va proposer aux organisations syndicales les modalités de mise en œuvre dans les meilleurs délais. Une enveloppe de crédit est à utiliser d'ici fin 2018.

AGRESSION

Il a été rappelé aux DRAAF, lors du dernier séminaire, la procédure « agression » du MAA.

GROUPE DE TRAVAIL TSMA :

Un groupe de travail est prévu en novembre 2018.

IFCE

Un nouveau Directeur Général est nommé, le décret est en cours de signature. La validation du COP suivra.

Un plan d'accompagnement est mis en place pour les agents. Le MAA reste attentif à cette situation.

HEURE DE NUIT

Le problème est connu par les bureaux de gestion. La régularisation et le paiement sont prévus sur les payes d'octobre et novembre.

SORTIE INFOMA

A la demande des OS d'élargir la liste des postes proposés, l'Administration a répondu qu'actuellement deux ou trois postes Outre Mer sont proposés à chaque promotion.

FRAIS DE DEPLACEMENTS

L'UNSA a fait remonter les problèmes de remboursement des frais de déplacement des agents dans le cadre des plans d'urgence. L'Administration a confirmé que ces frais sont prévus par le BOP 333.

IGN

La restructuration de l'IGN se présente en deux phases : 1^{ère} phase, restructuration de l'Etablissement. Seconde phase, repositionnement des agents. C'est au cours de cette seconde phase, que de nouvelles missions seront proposées aux agents (RGFOR).

EGALITE FEMMES/HOMMES POUR LA LISTE D'APTITUDE

Les pourcentages suivants ont été présentés par les IGAPS :

- Population promouvable : 31 % de femmes - 69 % d'hommes.
- Agents ayant demandé une promotion : 46 % de femmes – 54 % d'hommes
- Population proposée : 43 % de femmes – 57 % d'hommes

SRAL

Pour compenser les postes non pourvus en mobilité (postes phytosanitaires et SIVEP), l'Administration propose d'élargir la formation initiale des TEA.

Autre sujet à l'ordre du jour

- PROMOTIONS DANS LE CORPS DES TSMA AU TITRE DE 2018

PROCHAINE CAP : 28 et 29 novembre 2018

Ordre du jour :

Mutations
Détachements,
Intégrations,
Avancements aux grades de technicien principal et de Chef technicien
au titre de 2019
Recours
Divers

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS
CONTACTER VOS REPRESENTANTS UNSA**
(Coordonnées au début du compte-rendu)

VOUS POUVEZ OBTENIR LES RESULTATS SUR LE SITE DU MAA
<http://intranet.national.agri/Quels-sont-les-resultats-des-CAP>
OU CONTACTER LA PERMANENCE